

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1350

présenté par
Mme Le Nabour, rapporteure

ARTICLE 8

I. – À l’alinéa 5, substituer à la première occurrence des mots :

« à l’ensemble des »

le mot :

« aux ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer à la seconde occurrence des mots :

« à l’ensemble des »

le mot :

« aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.